

Bruno Villalba

Contributions aléatoires de l'écologie politique à la représentation politique

L'histoire des Verts est marquée par une progressive adaptation de leur fonctionnement aux modèles exigés par les institutions politiques, tout en voulant préserver leur différence et leur diversité interne. Mais s'adapter pour survivre peut-il être suffisant pour peser durablement dans les choix politiques majeurs ?

Si l'on examine l'histoire de l'écologie politique en Europe, la littérature scientifique met l'accent sur deux dimensions (Richardson, Rootes, 1995 ; Vialatte, 1996 ; Delwit, de Waele, 1999) :

1- l'organisation des partis écologistes ne constitue pas un objectif secondaire pour atteindre leurs idéaux, mais figure en elle-même une incarnation de leurs convictions politiques ;

2- les écologistes n'existent que dans l'expression d'une volonté politique destinée à instaurer, en leur sein et dans la société politique en générale, une manière *différente* (ou *alternative* ou *nouvelle*, ou *autre...*) de faire de la politique, basée essentiellement sur l'affirmation de la primauté des principes de la démocratie directe et participative (*grass roots democracy*, Poguntke, 1993).

Dans une période historique où l'on s'interroge sur les logiques représentatives – et notamment la place des structures intermédiaires – cette volonté d'instaurer des rapports politiques plus citoyens est une

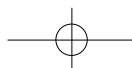


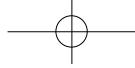
aubaine : non seulement les écologistes se mobilisent autour d'une idée neuve en politique (l'écologie) mais encore souhaitent-ils le faire en se souciant des moyens utilisés pour la valoriser. Dociles cobayes, on peut donc, à travers eux, examiner tout à la fois comment ils matérialisent cette volonté de faire de la politique autrement, mais encore, ce qu'ils peuvent apporter à la société politique comme autres manières de faire vivre notre démocratie représentative.

Bien sûr, les partis écologistes sont jeunes, regroupent peu de membres et disposent de relais institutionnels faibles (nous le verrons notamment à travers le cas français) : on peut donc être d'autant plus exigeant que l'on est loin des contraintes du pouvoir... Pour autant, prenons au sérieux l'hypothèse auto-proclamée de leur différence, et examinons sur quelles logiques organisationnelles se construit cette différence, et, dans un second temps, comment une telle volonté résiste-t-elle aux premières pressions de la conformité politique. Lorsqu'ils accèdent aux marches ou aux strapontins du pouvoir, les écologistes sont-ils toujours aussi affirmés dans leurs choix organisationnels ? et sinon, comment s'opèrent les stratégies de conversion aux logiques du jeu politique ?

Les partis écologistes constituent-ils une forme d'organisation spécifique ?

La sociologie politique accorde un regain d'intérêt à l'étude des formations politiques (Andolfatto et al., 2001). Ainsi, la relation entretenue entre les partis et l'Etat conduit à renouveler les réflexions classiques sur la structuration des groupes intermédiaires dans notre démocratie représentative. Katz et Mair (1995) mettent en avant le concept de « cartel party » : les partis dépendent de plus en plus de l'Etat pour la pérennité de leur organisation. Cela résulte notamment du financement public des partis – qui devient la source essentielle de la survie des partis, leur assurant les capacités d'assurer la quasi-totalité de leurs activités militantes –, mais aussi en raison de la professionnalisation des élites politiques (attributions de postes de responsabilités par le biais de l'élection, mais aussi en permettant la constitution d'élite bureaucratique à l'intérieur des partis, ou à l'intérieur des institutions, via les postes administratifs). Que pouvons-nous déduire de cette vision de Katz et Mair ? La conséquence principale est d'aboutir à une logique de participation volontaire des partis au fonctionnement politique : ils tentent à devenir essentiellement des relais de l'action publique, au détriment d'une action plus classique de critique constructive du fonctionnement institutionnel des institutions représentatives. Une telle intégration induit une évolution des relations entretenues entre les partis (notamment du même camp politique). Afin de pouvoir prétendre





à une meilleure répartition des aides de l'Etat (financement public des partis, remboursement des frais de campagne électorale, répartition des postes électifs, etc.), les partis vont accroître la coopération inter-partisane. Ce faisant, ils optimisent leur chance d'accéder à ces subsides publics et ainsi compenser les aléas électoraux, en développant des stratégies de coalitions électorales et gouvernementales. Ainsi, progressivement – on pourrait dire insidieusement, cela pouvant affadir l'offre programmatique des différents partis entre eux et limiter les effets de la compétition électorale –, les partis adoptent une logique de coopération au détriment d'une logique de compétition inter-partisane.

En réalité, la mise en conformité des partis aux vues de l'Etat n'est pas si mécanique. Certains auteurs (Harmel and Janda, 1994; Koole, 1996) ont montré, facilement, que l'influence de l'Etat n'était pas le facteur suffisant pour expliquer cette adaptation des partis à ce nouvel environnement. Les contraintes internes aux partis expliquent aussi les transformations organisationnelles (par exemple la montée de la professionnalisation des militants, le déclin des adhérents, Russel et Martin, 2000), ou bien encore l'évolution des rapports de force entre les partis (déclin du parti dominant, apparition de nouvelles coalitions, de nouveaux acteurs, etc).

Face à ces transformations du champ politique – tant dans ses règles générales que dans les pratiques internes aux partis – quelles sont les possibilités d'actions pour les écologistes? De par leurs origines, les partis écologistes proviennent la plupart du temps de mouvements sociaux (environnementalistes, pacifistes, tiers-mondistes, etc). Par conséquent, à la différence de la quasi-totalité des partis déjà présents dans le jeu politique, ils ne sont pas issus d'une scission politique, d'une création parlementaire (à la manière de certains partis de cadre), ou bien encore ne peuvent être identifiés à une classe sociale particulière. L'origine de ces partis est donc, en général, singulière. La volonté de ne pas subir le mimétisme des formations politiques existantes, de s'émanciper des contraintes liées à la professionnalisation de la vie politique est essentielle à la compréhension de l'émergence des partis écologistes. Après tout, s'il faut défendre des valeurs nouvelles (l'écologie, le féminisme, le pacifisme...), ce n'est en mimant ces vieilles formations qu'on parviendra à les imposer, estiment les écologistes: ces vieux partis n'ont-ils pas fait preuve d'une ignorance permanente à l'égard de ces thématiques, en raison de l'importance qu'ils accordaient aux questions d'appareil, imposant des règles de conduites aux élus et militants, corsetant le débat idéologique autour des seuls dogmes légitimes? S'il faut



se battre pour de nouvelles questions, c'est aussi en imposant une réorganisation des modèles des partis politiques.

Au-delà de l'objectif programmatique, il s'agit aussi de refonder les liens qui unissent l'individu à la politique. Réfléchir sur la forme parti, ce n'est pas seulement concevoir son rapport à l'organisation politique interne, c'est aussi s'interroger sur le sens du lien de domination politique que l'on crée entre soi et son organisation, et, plus largement, entre soi et le pouvoir politique dans son ensemble. Autrement dit, réfléchir sur les modalités de construction d'un parti, c'est prendre en compte les inévitables rapports de pouvoir qui vont s'instaurer – au nom de l'efficacité de l'action collective – entre les adhérents et les dirigeants. Constituer un mouvement « différent », c'est alors être en mesure de permettre un épanouissement de l'individu dans son activité militante et son investissement citoyen, de préserver l'autonomie et l'indépendance de chaque adhérent tout en assurant le fonctionnement démocratique de la communauté des militants. Les statuts du parti – dont la dénomination pèse encore chez certains militants, qui préfèrent parler de « mouvement » – doivent garantir l'égalité formelle de tous, indépendamment de leurs fonctions ou de leurs pouvoirs au sein du mouvement. Ce formalisme démocratique vise en même temps à préserver les partis écologistes de toute dérive oligarchique. Il vise à concilier le principe du libre engagement (cadre de l'adhésion) et de la libre action de chacun au sein du parti (épanouissement de l'individu au travers des formes de militantisme) avec le renouvellement des pratiques démocratiques (notamment la démocratie participative). Par ailleurs, la forme de l'organisation vise à gommer les frontières entre le politique et la société civile; le « mouvement » doit demeurer un outil au service des options politiques qu'il est simplement chargé d'incarner. Suivant les analyses de Kris Deschouwer, c'est en particulier en matière d'organisation et de mode de fonctionnement que les partis écologistes posent un « défi démocratique » à l'ensemble des partis préexistants (Deschouwer, 1994, p. 80-108). La question de la participation n'est pas simplement une valeur interne: elle a valeur d'exemple. Cela se traduit par la volonté de promouvoir une série de principes chargés de défendre et de mettre en application ce primat de l'égalité de tous au sein du « mouvement ». Et l'analyse comparative permet de constater que les partis écologistes en Europe occidentale s'appuient, dans l'ensemble, sur des principes communs pour structurer leur organisation. Benoît Rihoux synthétise les caractéristiques centrales de cette participation.

Caractéristiques	Principaux indicateurs
Leadership collectif	Caractère individuel ou collectif de la fonction présidentielle
	Nombre de porte-parole (ou de personnes exerçant la fonction présidentielle)
	Nombre de membres de l'exécutif
Rotation	Présence/absence de règles limitant l'exercice consécutif de mandats électifs externes (parlementaires) et internes (exécutif et conseil)
	Degré de sévérité de la règle de limitation (par exemple: rotation à mi-mandat, etc.)
Limitation des cumuls de postes et de mandats	Présence/absence de règles limitant le cumul de mandats internes et externes
	Degré de sévérité de la règle de limitation (par exemple: interdiction de tout cumul, etc.)
Absence de leadership professionnalisé	Degré de professionnalisation de l'exécutif et/ou du conseil (par exemple: entièrement amateur, amateur avec indemnisation, semi-professionnel, entièrement professionnel)
Règles de parité hommes/femmes	Présence/absence de règles de parité (ou de représentation minimale garantie) hommes/femmes dans la confection des listes électorales et/ou dans l'exécutif
	Caractère obligatoire ou non obligatoire de la règle de parité
	Modalités concrètes de la règle de parité: pourcentage minimal, stricte parité (50%50%), alternance hommes/femmes, etc.)

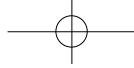
Récapitulatif des principales caractéristiques organisationnelles des partis Verts européen

Soures : Rihoux, 2001.

Ces cinq rubriques représentent la volonté des partis écologistes de se doter d'une forme d'organisation singulière. Elle serait susceptible de mettre en place les conditions d'une participation pleine et entière de tous les membres et d'offrir une représentation vivante d'une « vraie » démocratie participative.

Changement d'organisation : le cas des Verts Français

Les partis politiques connaissant des processus constants de transformation de leur organisation (Panebianco, 1988). Il leur faut faire face à des enjeux structurels importants, le premier étant de répondre aux contraintes de l'élection. L'histoire électorale des écologistes est une succession de phases d'expansion et de déclin électoraux (Villalba, Vieillard-Coffre, 2003, p. 56-75; Villalba, 2005), qui entraînent très souvent des reformulations du projet politique ainsi que des aménagements dans la structuration interne (par exemple, la modification des statuts). Ils doivent aménager leur offre idéologique en fonction des priorités exprimées par les institutions publiques mais aussi les attentes du corps électoral. Rappel banal, bien sûr. Mais l'évidence l'est moins pour les écologistes, dénués de toute expérience réelle dans l'espace politique (Villalba, 1996, p. 149-170). Inexpérience que ne vient pas toujours compenser le savoir-faire d'une partie des militants de



l'extrême gauche, converti à la cause écologiste (Lipietz, 1999). À partir de ces quelques indications, nous voudrions aborder deux questions clés autour du cas français :

1- comment, après plus de vingt ans d'existence (Serne, 2004), les Verts ont-ils réussi à maintenir les éléments fondamentaux de leur identité politique ?

2- Au delà de leur relative réussite électorale et institutionnelle, comment évaluer le projet actuel des Verts ? Autrement dit, les Verts peuvent-ils toujours prétendre à incarner l'écologie politique ?

Small is beautiful... vraiment ?

Sur le plan organisationnel, rappelons quelques éléments clés pour comprendre la tension permanente existant dans ce parti, entre d'un côté le souci de construire une organisation réellement démocratique, et de l'autre, la volonté de s'inscrire durablement dans le champ politique. Les Verts demeurent un *petit parti* : sur le plan organisationnel, institutionnel ou électoral, mais aussi en tant que parti pouvant influencer les politiques de ce pays.

Le parti vert demeure une formation du petit nombre. Tout d'abord, par le nombre des adhérents : ils oscillent de 1 500 adhérents en 1984 à 8 400 actuellement. Mais entre 25 et 30 % des adhérents ne renouvellent pas leur cotisation d'une année sur l'autre ; un mécanisme présent depuis les origines des Verts, et qui s'accroît selon les périodes (déclin lors des périodes de tensions internes, augmentation lors des bons résultats électoraux...). Ils n'ont aussi que très peu d'élus (environ une quarantaine de maires, une centaine de conseillers régionaux, une poignée de conseillers généraux, trois députés et six élus européens...). Ils ne sont pas non plus très riches : désormais, leur finance sont soumises aux dotations de l'État (cela représentait environ 2 millions d'euros en 2003) ; ce qui ne leur permet que d'avoir une faible infrastructure militante (peu de salariés, peu de moyens pour externaliser les compétences techniques, etc). Cela permet d'expliquer la relative faiblesse de leurs résultats électoraux (dans ou hors des coalitions électorales) (Villalba, 2005).

La petitesse se traduit ensuite par la difficulté de se prévaloir d'un bilan politique d'ampleur nationale (exception faite du bilan de l'action de Marie-Christine Blandin, à la tête de la Région Nord-Pas de Calais). L'expérience gouvernementale (1997-2001) fait l'objet d'une critique interne sévère. L'impact des Verts sur les politiques publiques demeure relatif. Cette faiblesse s'explique pour trois raisons principales. La première est liée au faible poids institutionnel des deux Verts dans le



gouvernement de Lionel Jospin¹. Jugés comme une force d'appoint dans la coalition de la gauche plurielle, ils ne détiennent que peu de pouvoir face à la puissance des autres ministères².

Sur le plan économique et social, ces deux ministres ne pèsent guère sur l'évolution social-libérale du gouvernement Jospin (programme de privatisation le plus important depuis vingt ans, instauration des stocks options et d'un début de fonds de pensions, choix de réductions fiscales..., soit indirectement, en dévoyant des mesures initialement sociales – emplois jeunes, loi sur les 35 heures – pour augmenter la flexibilité du travail dans les entreprises et remettre en question certaines conventions collectives. Face à cela, et malgré cette fois une expertise économique et technique importante, le secrétariat d'Etat à l'économie sociale et solidaire n'a pas les moyens d'inscrire une loi sur le « tiers-secteur » (voir le bilan, plus positif, établi par Hascoët, 2003). L'élite politique des Verts n'a guère eu le temps d'acquiescer ce savoir technique indispensable à l'élaboration d'une politique ministérielle ambitieuse, ni les moyens de se doter d'un personnel technique adapté à ces objectifs. Bref, il lui faut encore construire une culture institutionnelle et obtenir les moyens techniques et humains qui l'accompagnent. Enfin, l'incapacité des dirigeants Verts à dissocier l'exercice de l'activité administrative et l'animation de la lutte politique caractérise la troisième raison (Sainteny, 2000). Les responsables écologistes sont trop peu nombreux pour pouvoir réellement dissocier les responsabilités administratives et politiques internes; l'inévitable cumul des fonctions – ministre et responsable du parti – n'a pas simplifié la tâche des leaders au gouvernement.

Ces difficultés vont s'imposer, alors que le contexte économique est, dans une certaine mesure, favorable³ aux Verts et que l'opinion publique manifeste de nouveau un intérêt manifeste pour les questions d'environnement. L'irruption des risques environnementaux, alimentaires et sanitaires dans l'espace public (affaire du sang contaminé, gestion des farines animales, amiante, OGM, Erika,

1 Il faut tenir compte de l'impact global de ces quelques élus sur l'ensemble des 500 000 élus que compte la France...

2 Dominique Voynet, puis ensuite, le 1er juillet 2001, Yves Cochet au ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Écologie; Guy Hascoët nommé secrétaire d'État à l'Économie solidaire en mars 2000. On pourra se reporter aux témoignages des acteurs, à la fois conscients des limites institutionnelles à leur égard et critiques vis-à-vis de leur propre résultat (Voynet, 2003; Hascoët, 2003).

3 Ces quelques années se caractérisent par la plus forte période de croissance économique depuis 1971, avec les conséquences très favorables qui en découlent, par exemple en termes de plus grandes facilités d'investissements anti-pollution par les entreprises ou d'intérêt envers l'environnement dont on sait qu'il est plus fort en période de croissance économique que de stagnation.

dioxine, explosion de l'usine AZF à Toulouse, etc) ont contribué à valider les théories critiques de l'écologie politique. Néanmoins, les politiques préconisées par les Verts n'ont pas réussi à pénétrer le cœur du pouvoir d'État; alors qu'elles pouvaient apparaître comme déconnectées des enjeux politiques traditionnels opposant la droite et la gauche, les propositions écologistes n'ont pas été en mesure, en raison des contraintes de temps, de moyens humains, d'un manque d'apprentissage par les élites administratives des thématiques écologistes, etc., de s'installer durablement dans les rouages techniques des décisions publiques. Ainsi, le gouvernement Raffarin a pu relancer des programmes nucléaires, abandonner certains projets ferroviaires au profit du programme autoroutier, baisser les crédits pour les transports collectifs...

Maintenir l'idée de la « différence »

Paradoxalement, cette petite taille explique aussi les raisons de la continuité de ce parti. L'action politique réclame plus d'unité dans la construction d'une doctrine politique qui se voudrait efficace. Il nous semble que cette conversion a été possible et effectuée par la présence et l'action du personnel dirigeant de ce mouvement politique. Un double mécanisme est en œuvre. Le premier concerne la lente mutation des mentalités du personnel dirigeant créé au sein même des Verts (que l'on peut illustrer par quelques parcours, comme celui d'Yves Cochet, Dominique Voynet ou Guy Hascoët au plan national, voir Hascoët, 1999; Mamère, 2002, Voynet, 2003); mais ce mécanisme se retrouve à tous les niveaux du parti (au niveau régional par exemple). Il a acquis au fil des ans un savoir spécifique (savoir-faire électoraux, compétences techniques, aptitude à la négociation, mobilisation des réseaux...), bref, une professionnalisation, c'est-à-dire une capacité à réinsérer les enjeux théoriques du mouvement dans les contraintes de la gestion des règles du jeu politique. La professionnalisation résulte alors d'un double mécanisme :

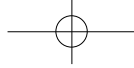
1- la capacité à capitaliser un savoir militant en compétence politique, en s'inscrivant durablement dans la compétition électorale (cumul des mandats dans le temps par exemple);

2- la propension à représenter le discours politique du mouvement (représentation à l'interne comme à l'externe) et donc à influencer la composition du discours, permettant d'assurer une continuité de l'offre politique du parti.

Le second amplifie ce premier mouvement; il s'agit de l'arrivée de nouveaux responsables politiques, à partir de l'année 1995. Ceux-ci, issus des rangs traditionnels de la gauche (comme Gilles Lemaire,

l'ancien secrétaire national des Verts, entré chez les Verts en 1999) ou de formations politiques coutumières des processus d'alliances systématiques – tel Génération écologie ou d'autres groupuscules qui en sont issus (comme Noël Mamère). Ce double mouvement ne crée pas un brutal *aggiornamento*. La permanence du personnel politique dirigeant Vert, allié à une professionnalisation technique de militants (qu'il soit élus ou simples administrateurs du mouvement écologiste), a entraîné une évolution stratégique irréversible des Verts: « l'ailleurs » a laissé la place à la gauche, « l'autrement » au mimétisme. Jusqu'au milieu des années 1990, les raisons du militantisme ne répondaient pas prioritairement aux critères largement acceptés de la mobilisation collective dans les institutions politiques (intérêts, mobilisations de ressources particulières en vue de satisfaire un intérêt particulier...). Nous avons ainsi montré combien les critères de la sélection des candidats aux élections reposaient sur des critères avant tout éthique plutôt qu'au regard d'une compétence politique supposée. La recherche de ressources particulières (postes, rétributions matérielles...) ne s'inscrit chez les Verts qu'à partir de 1992, avec les premiers succès locaux dans les conseils régionaux et la possibilité pour le parti, en tant qu'institution, de procéder à la distribution de certaines gratifications matérielles (notamment en raison du financement public des partis, mais aussi en fonction des alliances électorales passées et des postes administratifs qu'elles permettent d'obtenir). Ce personnel politique permanent a su greffer ce savoir dans un espace social *a priori* réticent... Cela conduit le parti à adopter et pratiquer des interactions sociales inédites. À cela il convient d'ajouter le poids de ces professionnelles dans le cadre des stratégies politiques d'alliances électorales. Soucieux de continuer leur carrière, les stratégies de ces personnes, alliant intérêt personnel légitime et intérêt collectif, peuvent contribuer à infléchir durablement les politiques d'alliance. Sans doute conviendrait-il de mener une étude approfondie sur la composition des collectifs Verts qui négocient les partenariats avec les alliés politiques.

Il est important de constater que ce mouvement a été construit sur le registre de *l'inévitable*; l'objectif était d'assurer la survie électorale du parti, en l'adaptant aux pratiques électoralistes de la V^e République. Les leaders Verts ont su, au milieu des années 1990, construire un discours militant qui insistait sur la nécessité de faire évoluer les pratiques électorales. Le positionnement politique des Verts vers la Gauche, puis la volonté de constituer une coalition gouvernementale avec le Parti socialiste, n'ont pas été des prises de positions consensuelles. Elles ont donné lieu à de vifs débats internes, entraînant même le départ de



certain militants (l'ancien leader, Antoine Waechter, refuse de cautionner une « dérive gauchiste » des Verts et quitte le parti en 1994 pour fonder une autre formation écologiste). À la fin des années 1990, on peut considérer que les Verts ont convergé, collectivement, vers un même projet de « normalisation » des Verts, le modèle politique traditionnel s'imposant peu à peu comme référence « modernisatrice ». Un phénomène remarquable est le développement du discours sur la (supposée) nécessité de « faire grandir » les Verts. Initialement, la thématique de « l'immatunité » des Verts, avec ses variantes plus ou moins condescendantes ou insultantes, était le fait des adversaires de l'écologie politique. Il s'agissait pour eux de stigmatiser le refus des règles communes recelées dans la notion de « politique autrement ». Avec les évolutions progressives par rapport aux pratiques initiales et aux règlements internes des Verts, et le ralliement de nombre de « dirigeants historiques », ce discours sur la nécessité de « grandir » en devenant un parti comme les autres est devenu un leitmotiv des débats internes.

Se maintenir... pourquoi faire ?

Lors de leur phase d'implantation dans le champ politique, les Verts vont être soucieux de préserver la diversité des origines militantes, sociologiques ou intellectuelles de ses membres. Pour maintenir un degré minimal de cohésion interne, ils ont érigé une culture militante basée sur le respect du pluralisme des références culturelles individuelles. La diversité devient une valeur clé prônée par les Verts, car elle entend préserver les espaces sociaux et politiques de tout monopole. Cette diversité est tout à la fois celle des pratiques militantes, des modes d'organisation et de légitimation, ou bien encore des modes d'implantation et des modes d'implication au sein du mouvement. Elle exprime à la fois un contenu (la pluralité des discours) et une structuration (l'organisation interne du mouvement). Concrètement, la structuration lente et difficile des écologistes en un acteur politique s'effectue par l'association progressive d'individus issus de groupes sociaux interdépendants, ayant leurs propres enjeux de luttes, leur propre mode de sociabilité, ou bien encore une relative identification commune des « ennemis » potentiels.

Ces militants d'horizon divers se retrouvent au sein des mouvements écologistes car ils présupposent que leur singularité doctrinale sera respectée et accueillie en tant que telle (et ce aussi bien au début des années 1980 qu'au milieu des années 1990, avec l'arrivée au sein des Verts de militants issus de la gauche classique). La construction du mouvement Vert entend se conformer à cette volonté. L'organisation



interne s'élabore à partir de quelques principes de bases (leadership collectif; rotation; limitations des cumuls de postes et de mandats – dans le temps –; absence de leadership professionnalisé; parité). C'est en tenant compte de cette armature que l'on peut ensuite interpréter les errements organisationnels des Verts; de leur création, en 1984, jusqu'à la réforme des statuts de 1994, les Verts testent différentes constructions, afin de maintenir le pouvoir décisionnel aux mains des adhérents de bases. Leur formalisme (dans la conduite des débats, des procédures de vote), leurs dispositifs scéniques (les rituels des assemblées générales...) visent à témoigner de la pertinence de ces choix idéologiques. L'organisation des Verts suppose une reconnaissance de singularité (la différence de l'individu, et non plus une supposée égalité abstraite). Là où les formations politiques traditionnelles s'adressent à un individu unidimensionnel (enfermé dans un rôle social, par exemple son appartenance à un groupe social -caractérisé par son statut professionnel...), les Verts tentent de se construire sur une autre norme morale, celle d'une exigence d'égalité. L'exercice est difficile et complexe, d'autant plus qu'il se pratique pas en dehors du champ politique et institutionnel; ce dernier ne cesse de leur rappeler les contingences de l'activité électorale (avec son rythme, ses nécessités pratiques, ses exigences prosaïques). Cependant, les différentes réformes des statuts (notamment avec l'abandon de l'assemblée générale annuelle au profit d'une représentation de type Congrès, la création d'instance de médiation des intérêts entre les différents courants, ou bien encore les procédures plus bureaucratiques de sélection des candidats, etc.) amène à relativiser cette toute puissance symbolique du pouvoir du militant de base.

Sur le plan idéologique, se maintenir en tant que formation politique autonome demeure une préoccupation essentielle. La question première qui se pose aujourd'hui à eux n'est pourtant pas de savoir s'ils sont plus radicaux que réformistes ou l'inverse, mais bien de définir, ou redéfinir, ce qui fait l'originalité de l'écologie politique, dans sa globalité et sa transversalité. Dans son principe général, l'écologie politique induit en effet une remise en cause fondamentale, d'ordre culturel avant d'être socio-économique, du modèle de développement issu de l'ère industrielle et technique, appuyée sur la prise de conscience que les modes de production et de consommation actuels, liés à un modèle de société individualiste et accumulateur, conduiraient la planète et l'humanité à la ruine s'ils devaient se prolonger dans le temps (quelle terre pour les générations futures?) et dans l'espace (du nord au sud). À ce jour, Les Verts ne disposent pas d'une culture commune

homogène. Leurs conceptions économiques ne paraissent pas relever d'une matrice commune, et les adhérents sont soit partagés, soit indécis sur certaines questions économiques (allègement des charges sociales acquittées par les employeurs, place et du rôle de l'Etat en matière d'action économique...). Par contre, les positions sont plus affirmées en ce qui concerne la dimension du libéralisme culturel. Traditionnellement, les Verts sont attachés à des valeurs de permissivité sur le plan social et favorables à une plus grande liberté individuelle. Mais ces positions pèsent peu dans les négociations avec les partenaires et ne constituent pas des priorités en matière de politiques publiques (même si certains problèmes, comme celui de la régularisation des Sans-Papiers ont pu constituer, un temps, un véritable enjeu politique...). Les Verts sont en outre confrontés à un autre phénomène: longtemps reconnu comme le seul agitateur de la question écologique, il doit faire face à une situation nouvelle. Désormais, l'écologie semble être une donnée qui retient toute l'attention de l'opinion publique et des décideurs. Les Verts perdent non seulement ce qui représentait leur principal atout pour se singulariser dans le champ politique, car ils doivent faire face à la montée en puissance d'une offre écologiste qui s'étoffe – à défaut d'être cohérente... – tant à droite (EcoRev', *Soigne ta droite! Vers une écologie de droite?*, 2005) qu'à gauche. À force de vouloir constituer une offre programmatique globale, les Verts ont contribué à brouiller les repères idéologiques que leur avaient assignés les électeurs. Ainsi, l'option sociale-libérale du programme écologiste n'a pas considérablement séduit les électeurs (Cohen-Bendit, 1998). Le recentrage sur la question écologique (Cochet, 2005) opéré ces temps-ci peut-il contribuer à réaffirmer la singularité identitaire de ce parti?

Les changements de structures et de stratégies induits par la professionnalisation et l'institutionnalisation des partis verts entraînent une évolution dans les motivations et les formes de la participation des militants verts. De même, l'évolution de la composition sociologique des militants écologistes influence l'élaboration des stratégies électorales, et favorise la participation gouvernementale.

Par un mécanisme d'acculturation, dont nous avons décrit les principaux symptômes, les militants ont modifié les rapports identitaires qui les liaient avec leur parti. Ils sont passés d'une vision libertaire et égalitariste de leur mouvement à une culture plus disciplinée et pragmatique vis-à-vis des usages politiques. Ce mécanisme est le résultat d'un triple mécanisme: celui d'un apprentissage du personnel dirigeant écologiste, qui s'accompagne d'un positionnement politique renouvelé à partir du milieu des années 1990 et d'une transformation des origines et des pratiques

militantes des Verts. Il n'est pas dans notre propos de supposer que l'une de ces causes est déterminante: elles ne se conçoivent que dans une vision dynamique et réciproque.

Références

- Andolfatto (Dominique), Grefet (Fabienne), Olivier (Laurent) (dir.), *Les partis politiques: quelles perspectives?*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Cohen-Bendit (Daniel), *Une envie de politique*, Paris, La Découverte, 1998.
- Cochet (Yves), *Pétrole Apocalypse*, Paris, Fayard, 2005.
- Delwit (Pascal), de Waele (Jean-Michel) (dir.), *Les Partis verts en Europe*, coll. « Interventions », Complexe, Bruxelles, 1999.
- Deschouwer (Kris), « The Decline of Consociationalism and the Reluctant Modernization of Belgian Mass Parties », in Katz (Richard S.), Mair (Peter) (eds), *How Parties Organize. Change and Adaptation in Party Organisations in Western Democracies*, Sage, Londres, 1994, p. 80-108.
- EcoRev', n°19, « Soigne ta droite! Vers une écologie de droite? », 2005, <http://ecorev.org/>
- Harmel (Robert), Janda (Kenneth), « An Integrated Theory of Party Goals and Party Change », *Journal of Theoretical Politics*, 1994, 6: 3, 259-287.
- Hascoët (Guy), *Le pouvoir est ailleurs*, Paris, Actes Sud, 1999.
- Hascoët (Guy), « Le pouvoir de dire solidaire! », in *Cosmopolitiques*, n°5, 2003, p. 51-62.
- Katz (Richard S.), Mair (Peter), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy », *Party Politics*, 1995, 1: 1, 5-28.
- Koole (Ruud), « Cadre, Catch-all or Cartel? A Comment on the Notion of the Cartel Party », *Party Politics*, 1996, 2: 4, 507-523.
- Lipietz (Alain), *Qu'est-ce que l'écologie politique? La Grande Transformation du XXI^e siècle*, La Découverte, Paris, 1999.
- Mamère (Noël, avec Claire Baldewyns), *Mes vertes années*, Fayard, Paris, 2002.
- Panebianco (Angelo), *Political Parties: Organization and Power*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.
- Rihoux (Benoît), *Les partis politiques: organisation et changement. Le test des écologistes*, coll. « Logiques politiques », L'Harmattan, Paris, 2001.
- Richardson (Dick), Rootes (Chris) (eds), *The Green Challenge. The Development of Green Parties in Europe*, Routledge, Londres, 1995.

- Russel (Dalton), Wattenberg (Martin), *Parties without Partisans: Political change in advanced industrial Democracies*, Oxford, Comparative politics, Oxford University Press, 2000.
- Serne (Pierre), *Les Verts ont 20 ans : petite histoire de l'écologie politique en France*, Paris, Les Verts édition, 2004.
- Poguntke (Thomas), *Alternative Politics. The German Green Party*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 1993.
- Sainteny (Guillaume), *L'introuvable écologisme français ?*, Paris, PUF, 2000.
- Vialatte (Jérôme), *Les partis Verts en Europe occidentale*, coll. « Politique comparée », Economica, Paris, 1996.
- Villalba (Bruno), « La chaotique formation des Verts français à la profession politique (1984-1994) », *Politix*, n° 35, , 1996, p. 149-170.
- Villalba (Bruno), Vieillard-Coffre (Sylvie), « The Greens: from idealism to pragmatism (1984-2002) », in Jocelyn AJ Evans (eds), *The French Party System*, Manchester, Manchester University Press, p. 56-75, 2003.
- Villalba (Bruno), « Les écologistes à l'heure du pragmatisme », in Bréchon P. (dir.), *Les partis politiques français*, Paris, La Documentation Française, 2005, p. 153-178.
- Voynet (Dominique), *Voix Off*, Paris, Éditions Stock, 2003.